



Laroxyl 40 mg/mL, solution buvable : changement du dispositif d'administration pour diminuer le risque d'erreur médicamenteuse

MÉDICAMENTS - RISQUES MÉDICAMENTEUX - PUBLIÉ LE 16/04/2021

Information destinée aux médecins généralistes, psychiatres, neurologues, pédiatres, pharmaciens d'officine, et pharmaciens hospitaliers

Depuis le 29 mars 2021, le dispositif compte-gouttes est remplacé par une seringue doseuse graduée de 10 mg à 80 mg, par intervalle de 5 mg, afin de diminuer le risque d'erreur médicamenteuse.

Conduite à tenir par les prescripteurs

- Indiquez sur l'ordonnance la posologie à administrer au patient en mg et la fréquence des prises.
- Rappel : 1 goutte correspond à 1 mg d'amitriptyline.

Conduite à tenir par les pharmaciens

- Pour toute nouvelle commande de Laroxyl en solution buvable, vous recevrez la nouvelle présentation avec seringue pour administration orale graduée en mg ;
- La nouvelle présentation de Laroxyl 40 mg/mL, solution buvable sera identifiable par la mention temporaire « Nouveau dispositif d'administration - Seringue graduée en mg » sur l'étui. Le code CIP est identique à celui de l'ancienne présentation ;
- Vous devrez délivrer aux patients la nouvelle présentation



Consultez le courrier LAROXYL 40 mg/mL, solution buvable à l'attention des professionnels de santé
(16/04/2021)
(/uploads/2021/04/16/dhpc-20210415-laroxyl.pdf)